

En action pour des collectivités rurales durables



La troisième
Conférence
rurale
nationale

Rapport

**Du 21 au 23 octobre 2004
Red Deer (Alberta)**



Canada

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le :

Secrétariat rural

Agriculture et Agroalimentaire Canada

1341, chemin Baseline

Tour 7, 6^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0C7

Numéro sans frais : **1 888 781-2222**

Courriel : **rs@agr.gc.ca**

Internet : **http://www.rural.gc.ca**

Publication d'ACC N° : 10000B

N° de catalogue : A114-11/2004

ISBN: 0-662-68833-3

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005

La version électronique est disponible à l'adresse : http://www.rural.gc.ca/conference/04/index_f.phtml

Table des matières

1. Message de l'honorable Wayne Easter	2
2. Avant-propos	3
3. Aperçu	4
4. Sommaire des discours en plénière	5
• Thème et objectifs de la conférence : l'honorable Wayne Easter, secrétaire parlementaire au Développement rural	5
• Perspective communautaire : Gail Surkan, ancienne mairesse de la ville de Red Deer	6
• Discours-programme : l'honorable Andy Mitchell, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	8
5. Ateliers d'apprentissage	9
6. Rapports et recommandations des ateliers de discussion	12
7. Rapport du Forum des jeunes	25
8. Rapport du Comité consultatif sur les questions rurales	27
9. Prix des jeunes leaders du Canada rural	28
10. Dispositif de la tortue	30
11. Conclusions et prochaines étapes	33

1 **Message de l'honorable Wayne Easter**

Les Canadiens et les Canadiennes en milieu rural sont créatifs et motivés. Ils s'efforcent de faire de leurs collectivités des endroits où il fait bon vivre.

Le gouvernement du Canada est conscient du rôle essentiel des régions rurales dans la prospérité du pays et il veut s'assurer que les collectivités rurales, éloignées et nordiques disposent des outils nécessaires pour prospérer au XXI^e siècle. Au départ, nous devons comprendre ce que font les collectivités et ce qu'elles attendent des divers ordres de gouvernement pour relever de nouveaux défis.

C'était là l'objectif de la troisième Conférence rurale nationale qui s'est tenue du 21 au 23 octobre 2004, à Red Deer, en Alberta. La conférence a mis l'accent sur cinq sujets d'importance pour le Canada rural, soit le renforcement des capacités des collectivités rurales, l'entrepreneuriat, les infrastructures, les jeunes et les questions concernant le Nord. Les participants venus de partout au pays ont parlé des initiatives qu'ils ont prises au sein de leurs collectivités, de ce qui est requis pour réussir et de ce qui pourrait être fait.

Les discussions ont été passionnantes! J'ai pu constater l'enthousiasme, le dynamisme et la volonté des citoyens ruraux à travailler ensemble pour renforcer et soutenir leurs collectivités. Cette approche positive et avant-gardiste fait toute la différence au Canada rural.

J'ai aussi été impressionné par l'énergie et les idées des jeunes qui ont assisté au Forum des jeunes et à la conférence. Les jeunes ruraux sont les leaders d'aujourd'hui et de demain, et c'est certainement ce qu'ils ont démontré à Red Deer.



La troisième Conférence rurale nationale constitue une étape de plus du Dialogue rural, ce processus auquel plus de 16 500 Canadiens et Canadiennes participent depuis 1998. Par cet échange continu d'expériences, de connaissances et d'idées, les intervenants ruraux contribuent à modeler et à soutenir les collectivités rurales partout au Canada. Je suis heureux de participer avec vous à la publication de ce rapport qui résume les débats de la conférence.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire particulièrement chargé du développement rural,

A handwritten signature in black ink that reads 'Wayne Easter'.

Wayne Easter

2 **Avant-propos**

Le présent rapport résume les débats de la troisième Conférence rurale nationale qui s'est déroulée du 21 au 23 octobre 2004, à Red Deer, en Alberta. Ce rapport ne constitue pas un sommaire complet des séances de la conférence, mais un sommaire global des discussions, des recommandations et des prochaines étapes.

À moins que l'intervenant ne soit identifié, les déclarations énoncées dans ce document ont été faites par les participants ou transcrites dans les comptes rendus des ateliers et ne représentent pas nécessairement les opinions du gouvernement du Canada.

3 Aperçu

La troisième Conférence rurale nationale s'est tenue du 21 au 23 octobre 2004, à Red Deer, en Alberta, et avait pour thème « Prendre les moyens pour avoir des collectivités rurales durables ».

Dans la foulée des conférences rurales nationales tenues à Magog, Québec, en 2000, et à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, en 2002, et d'une série de tables rondes des intervenants régionaux l'année précédente, la conférence de Red Deer a porté sur ce que font les collectivités rurales canadiennes pour bâtir un avenir stable du point de vue économique, social et environnemental.

La conférence a mis l'accent sur cinq sujets d'importance pour le Canada rural, soit le renforcement des capacités des collectivités rurales, l'entrepreneuriat, l'infrastructure, les jeunes et les questions concernant le Nord. Les quelque 315 participants des collectivités rurales et éloignées des provinces et des territoires ont eu à relever le défi de déterminer ce qui fonctionne, les problèmes et les obstacles existants, les mesures prioritaires à l'échelon communautaire, la façon dont les gouvernements peuvent promouvoir et soutenir les projets locaux et la façon dont les collectivités et les gouvernements peuvent collaborer plus efficacement.

Les participants ont eu de nombreuses occasions de recueillir des renseignements, d'apprendre et d'établir des réseaux dans le cadre des séances plénières, des ateliers de discussion et d'apprentissage et d'une période de questions et réponses avec l'honorable Wayne Easter, secrétaire parlementaire au Développement rural. Les conférenciers invités et les présentateurs, dans le cadre des ateliers, ont abordé une foule de sujets, dont les progrès accomplis depuis la dernière conférence rurale nationale, l'état du Cadre national de politique rurale et les outils de planification communautaire, y compris la façon d'obtenir des renseignements, de stimuler l'innovation, de promouvoir l'entrepreneuriat, de

protéger le patrimoine culturel, d'encourager les jeunes à participer et de tirer profit des avantages liés aux approches de planification régionale.

Outre la conférence principale, environ 60 jeunes ont participé au Forum des jeunes, d'une durée d'une journée, le 21 octobre, à Red Deer. Le rapport du Forum des jeunes a été présenté lors de la Conférence rurale nationale, et un résumé en est donné dans le présent rapport.

Les premiers prix remis aux jeunes leaders du Canada rural ont été présentés lors d'un événement spécial qui s'est tenu au cours de la soirée du 22 octobre au Red Deer College. On trouvera un court profil des lauréats dans le présent document. Le Rapport du Comité consultatif sur les questions rurales, présenté au cours de la séance plénière de clôture, est aussi résumé dans le présent rapport de conférence.

Les séances plénières et la cérémonie de remise des Prix des jeunes leaders du Canada rural ont été enregistrées par le réseau Cable Public Affairs Channel (CPAC) (La Chaîne d'affaires publiques par câble) et diffusées plusieurs fois au cours de l'automne et de l'hiver 2004-2005.

Trois ministères du gouvernement fédéral, Patrimoine canadien, Industrie Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, ont collaboré étroitement avec le Secrétariat rural à l'organisation de la conférence. Le gouvernement de l'Alberta, Infrastructures Canada, Développement social Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Statistique Canada, l'Association des collègues communautaires du Canada et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ont participé en tant que partenaires associés et Financement agricole Canada et le Conseil fédéral de l'Alberta en tant que partenaires cotisants.

4

Sommaire des discours en plénière

Thème et objectifs de la conférence

L'honorable Wayne Easter, secrétaire parlementaire au Développement rural

M. Easter a ouvert la conférence en remerciant les participants de leur présence et il a exprimé le vœu que la conférence donne lieu à des résultats « qui sauront faire une différence dans la vie des habitants des collectivités rurales dans l'ensemble du pays. »

À titre d'introduction, M. Easter a mentionné à nouveau que les Canadiens et les Canadiennes veulent que leurs collectivités constituent des lieux sécuritaires qui offrent des logements abordables, de bons réseaux de transport, de l'air et de l'eau pures et d'innombrables espaces verts. Il a souligné le fait que les collectivités rurales jouent un rôle clé pour que le Canada soit en mesure d'atteindre ses objectifs en matière de compétitivité économique et de développement social.

Reconnaissant les nombreuses difficultés auxquelles font face les collectivités rurales, comme l'encéphalopathie bovine spongiforme (ESB) à la ferme, les caprices du climat et les difficultés liées aux pêcheries, M. Easter a exprimé l'avis que les possibilités ne manquent pas de bâtir un Canada rural fort et durable dont fait foi le thème de la conférence « Prendre les moyens pour avoir des collectivités rurales durables ».

M. Easter a énoncé les objectifs de la Conférence rurale nationale de 2004 :

- continuer le dialogue permanent avec les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales relativement aux défis et aux enjeux qui concernent le Canada rural;
- produire des rapports sur les mesures prises et les progrès accomplis depuis la tenue de la dernière conférence rurale nationale;
- déterminer des mesures communautaires efficaces qui permettent de relever d'importants défis et examiner comment tous les ordres de gouvernement peuvent soutenir ces mesures.

Il a aussi mentionné l'importance de former des réseaux non officiels de communication et d'échanger des idées entre les participants sur les initiatives en cours dans les collectivités et de discuter de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné.

Le secrétaire parlementaire a dit aux participants qu'il était venu pour écouter et qu'il leur ferait part de ce qu'il a entendu et appris dans ses discussions avec ses collègues. « Nous poursuivons tous le même objectif », a-t-il déclaré. Selon lui, pour que les collectivités rurales soient plus fortes et durables, il faut adopter une approche ascendante car, en bout de ligne, ce sont les résultats sur place.

M. Easter a souligné certaines réalisations principales depuis la dernière conférence rurale nationale en 2002. En premier, il a mentionné les mesures permanentes de soutien au développement rural, y compris le renouvellement par le gouvernement fédéral de l'aide de 55 millions de dollars au titre du Partenariat rural canadien. Il a souligné la participation accrue des jeunes aux activités régionales et nationales dans le cadre du Dialogue rural, y compris à la Conférence nationale des jeunes des régions rurales qui a eu lieu en mai 2003. Il a mentionné de nouveau l'importance du Réseau national de la jeunesse rurale pour influencer sur les politiques et les programmes du gouvernement fédéral et il s'est engagé à renouveler le soutien au Réseau par le truchement du Secrétariat rural.

« *Les Canadiens et les Canadiennes sont conscients du rôle crucial que jouent les collectivités rurales pour ce qui est d'aider le pays à réaliser ses objectifs sociaux et à affermir sa compétitivité économique.* »

Sur la question de l'accès des collectivités rurales à Internet à haute vitesse, M. Easter s'est dit heureux que le gouvernement ait lancé le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord ainsi que l'Initiative nationale de satellite, dotés respectivement d'un budget de 105 millions de dollars et de 155 millions de dollars, qui fourniront des services aux collectivités du Moyen Nord et du Grand Nord ainsi qu'à d'autres collectivités isolées et éloignées. « Il reste encore beaucoup à faire. Un grand nombre de collectivités n'ont toujours pas accès à Internet haute vitesse », a-t-il déclaré.

Lors des conférences rurales nationales précédentes, les participants avaient demandé aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de collaborer plus étroitement entre eux. En vue d'atteindre cet objectif, les gouvernements ont organisé la toute première réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des questions rurales. Cette rencontre s'est tenue à Kananaskis, en Alberta, en 2003. Lors de cette réunion inaugurale, les ministres responsables du développement rural ont discuté des principes et d'une vision commune et ont convenu de continuer à explorer les façons de travailler ensemble au service des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

À la suite de la réunion de Kananaskis, M. Easter a indiqué que les représentants des gouvernements respectifs collaborent à l'élaboration d'un cadre national de politique rurale dans le but de renouveler les fondements économiques et sociaux des régions rurales, de renforcer les capacités des collectivités et d'accroître la collaboration au sein des gouvernements et entre les gouvernements.

M. Easter s'est dit convaincu que la conférence constituait une autre importante occasion pour les Canadiens et les Canadiennes d'améliorer collectivement l'avenir du Canada rural, mais que pour ce faire il leur fallait définir d'autres orientations, mousser l'enthousiasme et trouver d'autres personnes soucieuses de travailler sur le terrain... « pour que nos collectivités rurales deviennent ce que

nous voulons tous qu'elles soient : le meilleur endroit où nos enfants et nos petits-enfants puissent grandir et élever leur famille dans les années à venir. »

Une perspective communautaire

Gail Surkan, ancienne mairesse de la ville de Red Deer

M^{me} Surkan a souhaité la bienvenue aux participants et fait un vibrant plaidoyer sur l'importance de « l'élément humain » dans le développement communautaire, un concept souvent intangible qui fait appel au patrimoine rural, à la culture, aux valeurs et aux relations, parallèlement à la nécessité de progresser du point de vue social, économique et technologique.

D'après elle, l'attachement émotif des groupes aux collectivités rurales provient du type de peuplement historique qui a contribué au développement et à la croissance du Canada pour en faire la nation qu'elle est aujourd'hui.

Selon M^{me} Surkan, les changements inévitables qui ont une incidence sur la nature des collectivités rurales partout dans le monde engendrent un profond sentiment de vide que de nombreux Canadiens et Canadiennes ressentent lorsqu'ils sont confrontés à l'urbanisation croissante. Elle a aussi mentionné les répercussions qu'ont sur nos collectivités rurales la mondialisation des marchés, les changements technologiques et les fusions d'entreprises, comme on peut le constater par les pertes au chapitre des perspectives d'emploi, des niveaux de revenu et d'éducation, de l'état de santé et des infrastructures matérielles.

Mais au-delà de ces changements, on constate que s'installe un sentiment d'urgence attribuable à la perte des relations essentielles à la terre, à la mer et aux êtres.

Nous n'avons pas uniquement le sentiment de perdre des endroits familiers, comme les villages et les petites villes où nous sommes nés, mais aussi le

sentiment de perdre notre collectivité, c'est-à-dire la capacité de vivre ensemble dans un environnement axé sur les valeurs qui nous donne un profond sentiment d'appartenance, d'humanité et de valeur humaine. Les gens sont troublés par le manque d'interdépendance humaine essentielle dans les systèmes et les espaces où les tendances mondiales les poussent, particulièrement dans les espaces urbains.

Le processus de développement et de durabilité des collectivités peut être plus efficacement soutenu lorsque les gens ont le sentiment de partager un avenir commun, d'influer sur la marche des choses et de bâtir des systèmes de valeurs communes.

Les nouveaux types de peuplement au Canada et dans d'autres pays nous permettent d'espérer et méritent que nous les examinions et les comprenions. Certaines collectivités rurales situées très près des centres métropolitains prospèrent et grandissent de façon indépendante en créant des liens économiques et des lignes d'approvisionnement solides, tout en assurant un cadre de vie humain, social et de qualité à leur population. Ces collectivités ne sont pas des banlieues.

Les économies régionales et les réseaux de collectivités qui contribuent à la prospérité régionale sont en croissance. Les collectivités bien avisées se forment en réseaux régionaux bien coordonnés.

Cette ancienne mairesse de Red Deer croit que les collectivités rurales peuvent faire beaucoup pour s'adapter aux changements. Par exemple, elles peuvent modifier leurs façons traditionnelles de faire et trouver de nouveaux moyens de mieux servir leurs citoyens et citoyennes. Cela peut être fait en partageant les ressources par le truchement des réseaux communautaires, en tirant parti des infrastructures améliorées de communications, de l'apprentissage à distance, des stratégies de santé préventive et des technologies de micro-production.



Dans son allocution aux participants de la troisième Conférence rurale nationale tenue à Red Deer en Alberta, Gail Surkan, ancienne mairesse de Red Deer, décrit le Canada rural comme étant un endroit où des gens de qualité entretiennent des relations de qualité.

« **Il est important de comprendre que nos collectivités sont des milieux de vie primordiaux sur lesquels les gens croient pouvoir influencer, où ils ont le sentiment de préparer un « avenir commun » et où ils collaborent à la définition de valeurs communes.** »

D'après M^{me} Surkan, un des rôles les plus importants que peuvent jouer les collectivités rurales est de bâtir et d'entretenir des environnements sociaux inclusifs, interactifs et favorables. L'avenir des collectivités rurales est tributaire de leur capacité à adopter la diversité et à s'ouvrir aux différentes cultures, langues et valeurs.

À titre d'exemple de l'importance de préserver et de cultiver les valeurs communautaires et d'agir sur elles, M^{me} Surkan a mentionné le Central Alberta

Economic Partnership (partenariat économique de l'Alberta central) qui regroupe 45 collectivités et qui s'est initialement formé dans le cadre de stratégies de développement économique. En voyant leur avenir d'une « perspective commune », les collectivités membres apprennent à se faire confiance et à adopter une attitude axée sur la collaboration plutôt que sur la concurrence. Cette attitude sert de fondement pour résoudre les problèmes divers, comme la protection et la conservation de l'eau.

M^{me} Surkan a terminé son allocution en demandant aux collectivités rurales d'adopter et de promouvoir des valeurs essentielles qui feront en sorte que notre contribution demeurera primordiale à la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Canada.

Discours-programme

L'honorable Andy Mitchell, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

L'honorable Andy Mitchell, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, était le conférencier d'honneur. Dans son discours, le ministre a souligné que, pour prospérer, le Canada devait avoir des collectivités urbaines et rurales vigoureuses et que les décideurs devaient comprendre l'importance des liens qui les unissent.

Bien que des questions comme les soins de santé, l'éducation, le transport et l'avenir de nos jeunes soient des priorités dans un contexte tant rural qu'urbain, la réalité est souvent différente, a déclaré M. Mitchell. Faisant allusion à certains facteurs ruraux comme l'éloignement des marchés, la faible densité des populations et la nature cyclique des industries axées sur les ressources naturelles, le ministre a dit que « nos programmes doivent tenir compte de ces différences. »

Pour ce faire, a-t-il indiqué, il est essentiel que les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales unissent leurs forces. Il est primordial d'élaborer un cadre national de

politique rurale du fait qu'il contribuera à établir un ensemble commun d'objectifs pour les collectivités rurales et éloignées du Canada.

M. Mitchell a souligné l'importance d'habiliter les collectivités à adopter une approche ascendante pour réaliser leur durabilité. Le gouvernement fournira les outils et aidera les collectivités à renforcer leurs capacités.

Passant en revue les progrès accomplis à ce jour en matière de développement rural, le ministre a mentionné que le Programme de développement des collectivités est une réussite à l'échelle mondiale. Il a aussi cité le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et le Programme sur la connectivité, mis en œuvre tant à l'échelle fédérale que provinciale, comme exemples des priorités en matière de programmes établies dans le cadre du Dialogue rural.

M. Mitchell a aussi centré son discours sur l'importance de l'agriculture et des industries axées sur l'agriculture, non seulement au Canada rural, mais partout au Canada. Il s'agit d'une industrie bien particulière où les gens travaillent fort et font des sacrifices tous les jours pour assurer aux Canadiens et aux Canadiennes un approvisionnement en aliments sains et sûrs.

Le travail du gouvernement est de s'assurer que les producteurs peuvent vivre décemment. La présence d'un réseau de collectivités durables est nécessaire pour soutenir les industries axées sur les ressources naturelles qui contribuent tellement au succès que connaît le Canada. Ce sont les collectivités et les producteurs qui possèdent les connaissances requises pour que le secteur agricole demeure vigoureux, a conclu le ministre en soulignant l'importance de la collaboration.

« Il est fondamental, pour la viabilité des régions rurales et éloignées, que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux travaillent de concert, en fonction d'une vision commune et d'objectifs communs. »

5 Ateliers d'apprentissage

Les ateliers d'apprentissage ont eu lieu le samedi 23 octobre. Dans le cadre de ces séances interactives, les participants ont obtenu des renseignements et des outils d'appoint pour les aider à organiser des activités au sein de leurs collectivités. Si les renseignements fournis au cours de ces séances vous intéressent, veuillez communiquer directement avec les présentateurs.

À l'ère de l'information et du savoir : trouver et utiliser les données existantes au sein des collectivités

Les participants ont discuté de plusieurs problèmes clés au sein des collectivités rurales, examiné la valeur de différents types de renseignements (y compris les sources disponibles à l'échelle locale), examiné et évalué des stratégies sur la façon d'utiliser l'information. Les présentateurs ont eu recours à des exemples pris dans plusieurs collectivités rurales pour illustrer la façon d'utiliser les données communautaires efficacement.

Personnes-ressources : *Bill Reimer, reimer@vax2.concordia.ca et Ray Bollman, ray.bollman@statcan.ca*

L'indice de vitalité des entreprises : relancez votre collectivité

L'indice de vitalité des entreprises (IVE) est un outil de planification communautaire conçu par la Société d'aide au développement des collectivités de Kootenay centre. Cet atelier a porté sur la façon dont neuf collectivités rurales de la Colombie-Britannique ont utilisé l'IVE pour évaluer l'état de santé de leurs entreprises. Les participants ont eu l'occasion d'examiner les forces et les faiblesses communes à certaines collectivités à l'aide d'études de cas, de faire l'examen des cas de

réussites communautaires et de faire des recommandations sur la façon de bâtir des collectivités entrepreneuriales.

Personnes-ressources : *Mike Stolte, mstolte@futures.bc.ca et Terri MacDonald, tmacdonald@futures.bc.ca*

Les jeunes jouent un rôle clé

Cet atelier animé par des jeunes a été conçu de façon à fournir des outils pour inciter les jeunes des collectivités rurales à s'impliquer davantage. L'atelier comportait des études de cas illustrant des projets dirigés par des jeunes au Canada, une présentation interactive, une période de discussions et des renseignements sur le Réseau national de la jeunesse rurale.

Personnes-ressources : *Jennifer Rooke, rookejenn@netscape.net et Shawna Wallace, shawna.wallace@uleth.ca et Stephanie Maynard, steph.maynard@sympatico.ca*

L'utilisation des réseaux à large bande pour le développement des collectivités rurales et éloignées

Dans le cadre de cette vidéoconférence en direct, des représentants de collectivités éloignées de différentes régions du Canada ont fait part de leur expérience dans la mise en œuvre et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux communautaires à large bande. Les participants ont discuté d'un large éventail d'applications dont le télédiagnostic à distance des soins de santé, de l'apprentissage à distance, de la téléjustice et du commerce électronique.

Personne-ressource : *Michelle Mayer, michelle.mayer@crc.ca*

Les fondations communautaires : un outil de renforcement des capacités

Au cours de cet atelier, les présentateurs ont familiarisé les participants avec certains outils accessibles par l'entremise de 141 fondations communautaires au Canada (www.community-fdn.ca) et leur ont donné des renseignements sur les programmes de subventions et les autres outils que les fondations offrent aux collectivités, par exemple, en matière de formation, de gouvernance et de participation des jeunes.

Personnes-ressources : Deborah Bartlett, dbartlett@telusplanet.net et Lucie Saint-Gelais, saintgelais@webnet.qc.ca

Le réseau d'innovation : combler le vide entre l'idée et la mise en œuvre

Les présentateurs ont fait part des expériences bonnes et mauvaises qu'ils ont vécues lors de la création du réseau d'innovation de l'Alliance de développement économique de la région de Peace. Lancé en 2002, le réseau a été créé pour aider les entrepreneurs régionaux à concevoir des produits et services novateurs et commercialement viables. Les présentateurs ont expliqué aux participants la façon dont l'Alliance avait identifié un problème régional et ce qu'elle avait fait pour le résoudre, c'est-à-dire offrir des services aux clients, lancer des campagnes de sensibilisation, organiser des ateliers et créer des partenariats régionaux.

Personnes-ressources : Bruce Rutley, brutley-tin@peacecountrycanada.com et Bob Hall, bob.hall@gov.ab.ca

Une autre façon de réussir

Les participants ont reçu des outils pour entreprendre dans leurs collectivités des projets novateurs visant à trouver des solutions aux problèmes liés à un taux élevé de décrocheurs scolaires, à l'exode des jeunes et au manque de travailleurs agricoles spécialisés. Tous les outils offerts s'inspiraient de l'approche axée sur le placement professionnel et la formation scolaire adoptée dans le cadre du projet « Maisons familiales rurales » du Québec.

Personne-ressource : Clémence Rancourt, c.rancourt@globetrotter.net

L'intégration des valeurs culturelles dans l'entreprise et les structures de gouvernance dans le Nord

Inuit Qaujimagatuqangit (IQ) signifie « la façon inuite de faire les choses : les connaissances, les expériences et les valeurs passées, présentes et futures de la société inuite. » Les participants se sont familiarisés avec la façon de bâtir l'avenir sur une base culturelle qui n'aboutit pas à « symboliser » ou à marginaliser la culture originale.

Personne-ressource : Peesee Pitsiulak, ppitsiulak@gov.nu.ca

Le défi de l'innovation en milieu rural

L'innovation est reconnue comme force motrice au sein d'une société axée sur le savoir. Tous les ordres de gouvernement ainsi que les entreprises et les industries ont recours à des stratégies d'innovation pour mousser la compétitivité et la prospérité. Cet atelier a sensibilisé les participants à des façons de reconnaître et de promouvoir l'innovation au sein de leurs collectivités et leur a donné la chance de mettre à l'essai un outil de planification communautaire.

Personne-ressource : Mary Robertson Lacroix, mary.robertson@sympatico.ca

Une expérience réussie à Kugluktuk

Les participants ont appris comment une collectivité a réagi à une sérieuse augmentation de la criminalité chez les jeunes en mettant en œuvre un plan d'action intitulé « Change Begins With Us » (Nous amorçons le changement).

Dans le cadre du plan, on a créé un centre d'accueil, organisé des séances d'apprentissage en informatique et des activités sportives en équipe et créé un organisme sans but lucratif très populaire, les Kugluktuk Grizzlies.

Personne-ressource : Millie Kuliktana, mkuliktana@gov.nu.ca

Faciliter l'immigration au Canada rural : se doter de stratégies de planification

Lors de cet atelier, les participants se sont penchés sur des études de cas et se sont familiarisés avec les ressources et les outils de soutien requis pour attirer et conserver les immigrants dans les collectivités rurales.

Personnes-ressources : Asthma Regragui, amouk@nb.net et Margot Bégin, mbegin@corda.ca



Les délégués à la conférence participent à plusieurs ateliers conçus pour partager leurs défis et leurs réussites dans l'ensemble du Canada rural. On voit ici les participants à l'atelier d'apprentissage Défi innovation.

Transformer un problème en possibilité : une approche régionale au développement communautaire

Lors de cet atelier, les participants ont appris comment le Programme de développement des collectivités dans l'ensemble du Canada permet, à l'aide de processus innovateurs fondés sur la participation, de solutionner des problèmes régionaux de développement communautaire. Il ont dû d'ailleurs relever le défi de solutionner des problèmes locaux en travaillant en collaboration.

Personnes-ressources : D^r Robert Annis, annis@brandonu.ca et Dan Borowec, dan@northcfdc.ca

6 Rapports et recommandations des ateliers de discussion

Le premier jour de la conférence, les participants se sont réunis en petits groupes de 15 à 25 personnes pour discuter de ce que font les collectivités rurales au Canada pour demeurer viables et préparer un avenir durable du point de vue économique, social et environnemental. Dans le cadre de ces discussions de groupes, les dirigeants communautaires ont donné des renseignements, fait part de leurs intérêts et de leurs expériences communs et fait des recommandations sur la façon dont les gouvernements peuvent aider les collectivités à prendre des mesures pour atteindre leurs objectifs.

Ces ateliers de discussion ont été organisés autour de cinq grands thèmes, soit le renforcement des capacités des collectivités, l'entrepreneuriat, l'infrastructure, les jeunes et les questions concernant le Nord. Ces cinq thèmes proviennent des discussions qu'ont eues des intervenants ruraux lors d'une série de tables rondes organisées partout au Canada dans les 15 mois précédents.

On a demandé aux participants de discuter de ce qui se passait au sein des collectivités, de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas et de ce qui peut être fait.

L'issue de ces discussions est récapitulée, pour chacun des thèmes, sous trois rubriques, soit « Initiatives communautaires », « Facteurs de réussite » et « Que faire d'autre? ». Pour ce qui est du thème sur les questions concernant le Nord, les commentaires des participants sont présentés sous trois rubriques, soit « Défis qui attendent les collectivités du Nord », « Initiatives gagnantes » et « Que faire d'autre? ».

On a demandé aux participants de discuter de ce qui se passe dans les collectivités. Qu'est-ce qui fonctionne bien, et pourquoi? Y a-t-il autre chose qui peut être fait?

A. Renforcement des capacités des collectivités

Le renforcement des capacités constitue un processus permanent qui vise à développer le leadership local et à inciter les citoyens à participer au développement communautaire. Dans le cadre de ce processus, les collectivités et les régions :

- déterminent leurs forces et leurs faiblesses;
- mobilisent leurs ressources internes et externes pour résoudre les problèmes locaux;
- élaborent des stratégies d'action efficaces;
- tirent profit des possibilités nouvelles.

Le renforcement des capacités constitue une façon de s'assurer que les membres des collectivités possèdent les connaissances et les compétences requises pour créer chez les particuliers et dans la collectivité un climat de confiance et pour aider à combler les besoins de la collectivité en faisant appel à la participation active des citoyens.

Le renforcement des capacités ne constitue pas un but en soi. C'est une façon de développer et de contrôler les connaissances et les compétences d'une collectivité afin d'optimiser ce qu'elle peut accomplir. Cette approche s'applique à tous les aspects du bien-être de la collectivité, y compris au développement économique, aux services sociaux, aux loisirs, à la culture et à la préservation d'un environnement naturel sain.

Le renforcement des capacités des collectivités constitue un moyen de créer et de développer les connaissances et les talents d'une collectivité afin de maximiser ce qu'elle peut accomplir.

Présentateurs :
Maria Labrecque-
Duchesneau, de
Mariville, au
Québec, et Scott
Raible, de Medicine
Hat, en Alberta



Initiatives communautaires

Cinq exemples d'initiatives réussies de renforcement des capacités des collectivités ont été présentés :

- La Regional Economic Development Alliance (alliance régionale de développement économique) de l'Alberta et de la Saskatchewan : cet organisme a pris des mesures pour aider les collectivités rurales à attirer et à conserver des entreprises, a offert des séances de formation aux dirigeants locaux et a contribué à la planification de l'employabilité des immigrants.
- Le Saamis Immigration Project, de Medicine Hat, en Alberta : dans le cadre de ce projet, les intervenants du secteur social et du secteur économique ont participé au processus de planification stratégique visant à intégrer les nouveaux Canadiens et Canadiennes dans leurs collectivités et à jumeler les familles nouvellement arrivées avec les familles établies.
- La collectivité de Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique : quand le principal employeur de la ville a fermé ses portes, cette collectivité a mobilisé ses assises sociales afin de composer avec des services réduits, de se redéfinir et de préparer l'avenir.
- La University of Guelph B Alfred Collège, l'Union des cultivateurs franco-ontariens et le journal *Agricom* : ce partenariat stratégique a été créé pour aider les agriculteurs francophones de l'Ontario par le truchement d'un financement stable, d'une formation technique, des services de communication et des activités.

Les délégués participent à l'un des nombreux ateliers de discussion lors de la troisième Conférence rurale nationale tenue à Red Deer, en Alberta.

- Le Consortium du développement social de la Mauricie, au Québec : un partenariat de ministères gouvernementaux régionaux qui mise sur la collaboration pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Facteurs de réussite

Les facteurs qui contribuent à la réussite du renforcement des capacités des collectivités peuvent être classés en deux catégories, soit la mobilisation de la collectivité et l'accès aux outils.

Mobilisation de la collectivité

- Dirigeants et responsables qui mettent en pratique l'inclusivité, qui ont une vision à long terme et qui sont en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures et des projets à court terme
- Apprentissage structuré et continu fondé sur l'expérience des membres de la collectivité
- Esprit général de collaboration
- Désir et volonté de changement
- Partenariat et collaboration entre les collectivités et entre les gouvernements
- Détermination et formation des dirigeants ruraux, y compris les jeunes
- Diversité et inclusivité

- Participation des intervenants aux prises de décisions
- Fierté au sein de la collectivité et prise en charge des problèmes

Accès aux outils

- Fonds locaux pour mobiliser les ressources
- Soutien à l'entrepreneuriat
- Aide gouvernementale incitative et non directive
- Outils de recherche et d'information et financement de programmes

Que faire d'autre?

Pour aider au renforcement des capacités des collectivités, on a déterminé que les mesures supplémentaires suivantes pouvaient être prises :

- sensibiliser les jeunes au système d'éducation et les faire participer davantage;
- renforcer la capacité d'intervention des intervenants;
- intégrer les nouveaux venus dans les collectivités rurales;
- conserver les travailleurs qualifiés;
- planifier la relève des dirigeants en ayant recours à l'encadrement et au mentorat;
- promouvoir l'interdépendance rurale et urbaine;
- promouvoir la fierté au sein des collectivités;
- adopter davantage des approches régionales;
- assurer la régularité et la continuité du financement à plus long terme;
- promouvoir l'échange de renseignements entre les gouvernements et les collectivités;
- revitaliser le Groupe de travail interministériel sur les questions rurales;
- accroître la présence fédérale au sein des collectivités rurales;
- accroître le soutien au renforcement des capacités des collectivités.

B. Entrepreneuriat

Les entreprises commerciales, y compris les coopératives, constituent le principal pilier de la viabilité économique et sociale des collectivités rurales. Les collectivités doivent encourager et soutenir les entrepreneurs pour assurer le développement économique à long terme du Canada rural.

L'entrepreneuriat consiste à démarrer, à développer et à gérer une entreprise. L'entrepreneuriat est généralement lié au fait d'innover et de prendre des risques. Il s'agit d'un processus dans le cadre duquel les particuliers et les groupes tirent parti des possibilités, acquièrent et utilisent des ressources et valorisent le milieu par la création de nouvelles entreprises.

Les petites et moyennes entreprises créent des emplois et fournissent des produits et des services aux consommateurs locaux et aux clients en dehors de leurs collectivités. L'entrepreneuriat est particulièrement important dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord où l'accès local aux produits et services est souvent plus restreint que dans les grands centres et où existe une volonté d'élargir et de diversifier la base économique de la collectivité.

L'entrepreneuriat est particulièrement important dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord où l'accès aux produits et services est souvent plus difficile que dans les grands centres.

Présentateur :

**Jean-Marc Lacasse,
de Drumheller, en Alberta**

Initiatives communautaires

Des initiatives communautaires ont été prises dans les quatre domaines cités ci-dessous :

- L'entrepreneuriat chez les jeunes : un grand nombre d'exemples de programmes visant à favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes ont été cités au cours des ateliers, y compris les coopératives, les programmes scolaires, les programmes pour jeunes chefs de file et les programmes pour jeunes à risque. Tous les groupes de discussion ont abordé le sujet de l'entrepreneuriat chez les jeunes.
- Sociétés d'aide au développement des collectivités : ces sociétés aident les entrepreneurs en mettant à leur disposition des prêts et des programmes d'encadrement et en leur offrant de la formation en entreprise.
- Mentorat : un grand nombre d'exemples de programmes de mentorat, à l'échelle locale, régionale et nationale, ont été cités au cours des ateliers. On a souligné le fait que les programmes de mentorat ne visent pas uniquement les jeunes, mais toutes les personnes en quête de conseils et d'orientation.
- Microfinancement : les sociétés d'aide au développement des collectivités et les centres de services aux entreprises du Canada ont été cités en exemple au nombre des organismes qui peuvent contribuer à « combler le vide » lorsqu'il s'agit d'offrir une aide non disponible auprès des institutions financières.

Facteurs de réussite

Sans ordre particulier, les facteurs de réussite ci-dessous ont été cités.

- Partenariats : les approches axées sur la collaboration sont considérées essentielles à la promotion de l'entrepreneuriat. Les partenariats peuvent être soit officiels, soit officieux. Au nombre des exemples de réussite, les participants ont cité le Business Advisory Network (réseau-conseil aux entreprises) du centre de l'Alberta, et l'Aide aux femmes entrepreneurs (AFE), au Québec.
- Mentorat : il s'agit d'un moyen d'orienter les gens de façon à ce qu'ils évitent de faire des erreurs. Ce moyen s'applique à tous, peu importe l'âge. Au nombre des exemples de réussite, les participants ont cité la Fondation de l'Entrepreneuriat et la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs.
- Soutien permanent : le soutien à l'entrepreneuriat ne doit pas se limiter au démarrage. Souvent, les entreprises ferment au cours des cinq premières années en raison du manque de soutien. Les centres de services aux entreprises du Canada et les sociétés d'aide au développement des collectivités ont été cités en exemple au nombre des organismes qui peuvent aider les nouvelles entreprises.
- Accent mis sur la collectivité : les programmes d'entrepreneuriat doivent être conçus et fondés sur une approche ascendante.
- Coopératives : les coopératives ont fait leurs preuves en matière de collaboration. Les magasins coopératifs du Nunavut et les coopératives de travailleurs du Québec ont été cités en exemple.
- Réseaux et associations : les entreprises peuvent collaborer en créant des réseaux officiels ou officieux. La Small Private Woodlot Owners Association (association des petits propriétaires de terres à bois), en Nouvelle-Écosse, qui aide ses membres à mieux accéder aux marchés, a été citée en exemple.

Que faire d'autre?

Les six mesures ci-dessous ont été proposées :

- Obtenir l'engagement des gouvernements à soutenir à long terme et de façon stable les programmes d'entrepreneuriat : les programmes qui changent continuellement sont considérés comme ne favorisant pas les efforts déployés par les collectivités pour promouvoir l'entrepreneuriat.
 - Intégrer l'information et la formation aux programmes d'enseignement des écoles et des collectivités : des cours sur le leadership et sur d'autres domaines généraux devraient être offerts au primaire, au secondaire et au collège. Les parents devraient aussi participer. Les activités des clubs 4-H ont été citées en exemple.
 - Créer un centre national d'entrepreneuriat rural : un grand nombre d'organisations canadiennes disposent de ressources, y compris de la documentation sur les pratiques exemplaires. Le centre national pourrait coordonner les démarches ainsi que les ressources disponibles. Le Service Corps of Retired Executives (SCORE) (service des dirigeants d'entreprises à la retraite) aux États-Unis a été cité en exemple.
 - Faciliter l'accès aux mentors : il est important que des mécanismes soient mis en place afin que les futurs entrepreneurs puissent avoir accès aux personnes expérimentées. Ces mécanismes pourraient inclure un réseau électronique de coordination ainsi que l'échange de mentors entre les collectivités partout au pays.
 - Créer un centre électronique de l'entrepreneuriat : ce centre serait établi selon la formule du « guichet unique » pour fournir aux entrepreneurs tous les services requis pour démarrer une entreprise. En raison de l'éloignement de nombreuses collectivités rurales, le centre serait accessible par Internet, ce qui fait ressortir encore une fois l'importance pour les municipalités rurales d'avoir accès à Internet à haute vitesse.
- Faciliter l'accès aux capitaux : les programmes existants de financement et d'aide aux entrepreneurs sont considérés comme plutôt limités et les montants qui leur sont offerts ne sont pas adaptés à la réalité d'aujourd'hui. Les entreprises doivent pouvoir accéder plus facilement aux capitaux.

C. Infrastructure

Les installations et les services jouent un rôle clé lorsqu'il s'agit de définir une collectivité. L'infrastructure d'une collectivité influera grandement sur la qualité de vie de ses résidents et sur sa capacité à attirer des entreprises et à demeurer viable.

L'infrastructure communautaire comporte des réseaux et des biens matériels ainsi que des services publics et des institutions de base qui sont essentiels à l'activité économique et à la qualité de vie des gens. Ces infrastructures matérielles incluent le logement, les routes, les gares, les réseaux municipaux d'eau et d'égout, le téléphone et le branchement à Internet, les terrains à usage industriel, les installations de production d'énergie et de gestion des déchets. Elles incluent aussi les infrastructures sociales et économiques, comme les écoles, les hôpitaux, les bibliothèques, les institutions financières, les organismes de développement économique et les centres communautaires et de loisirs.

À quelques exceptions près, les infrastructures communautaires ont par le passé été fournies et maintenues par les divers ordres de gouvernement. Toutefois, les entreprises privées et les coopératives sont actives dans plusieurs secteurs clés, comme les télécommunications, les services financiers, le transport aérien et certains domaines liés aux soins de santé et à l'école privée.

Présentateurs :

Nythala Baker, de Vernon, en Colombie-Britannique, et Charles Édouard Landry, de Paquetville, au Nouveau-Brunswick.

Initiatives communautaires

La présentation a porté en grande partie sur des thèmes généraux plutôt que sur des initiatives particulières.

- Technologie de l'information et des communications (TIC) : l'investissement du gouvernement fédéral dans la TIC est important pour aider les collectivités rurales à se brancher. Par exemple, à la suite de la mise en œuvre d'un programme fédéral de création d'emplois à l'aide de la TIC dans les collectivités de North Bay et de Timmins, une structure permanente d'accès à Internet a été établie dans ces collectivités.
- Domaine social : il s'agit ici d'une vaste gamme d'initiatives en matière d'infrastructures non matérielles, comme les programmes sociaux, les services éducatifs et les installations de loisirs.
- Transport des marchandises et des personnes : les initiatives visant à fournir des infrastructures de transport aérien, maritime et terrestre sont considérées par les participants comme particulièrement importantes pour les collectivités éloignées et isolées.
- Environnement : au nombre des différents types d'initiatives liées aux infrastructures environnementales qui ont fait l'objet de discussions, celles liées aux sources d'énergie alternatives et vertes, y compris les projets pilotes de centrales éoliennes, sont importantes.

L'investissement du gouvernement fédéral dans les technologies de l'information et des communications a été perçu comme étant une aide importante pour relier les collectivités rurales.

Facteurs de réussite

Dans le contexte des infrastructures, les cinq facteurs clés de réussite ci-dessous ont été cités :

- Consensus communautaire : lors de leurs discussions sur la définition du consensus communautaire, les participants étaient d'avis qu'il est de plus en plus important d'obtenir un consensus en matière de planification des infrastructures, non seulement au sein d'une collectivité, mais au sein des collectivités régionales.
- Communication : du fait que la planification et la mise en place des infrastructures demandent souvent la participation d'un grand nombre d'intervenants, les programmes communautaires de communication doivent être de nature horizontale et verticale pour obtenir une participation optimale.
- Accès à l'information : une bonne planification des infrastructures doit reposer sur des renseignements de qualité.
- Alliances : les alliances stratégiques entre municipalités sont considérées comme fort importantes.
- Ressources : personnes, financement et technologie.

Que faire d'autre?

Les recommandations ci-dessous ont été formulées :

- Coopération : l'accent devrait être mis sur la promotion d'une meilleure coopération verticale et horizontale au sein des collectivités et entre les collectivités en matière de planification des infrastructures.
- Meilleure compréhension des interdépendances rurales et urbaines : ce thème a été abordé à plusieurs occasions lors de la conférence et il porte sur l'importance de sensibiliser et de conscientiser davantage les collectivités urbaines aux besoins liés aux infrastructures rurales et à l'importance des infrastructures rurales dans l'ensemble du système canadien d'infrastructures.

- Soutien et formation à l'intention du personnel : dans les régions, le processus de création d'alliances au sein des collectivités et entre les collectivités pourrait être facilité par la mise en œuvre de mesures visant à aider et à former le personnel. La formation offerte aidera à renforcer la capacité organisationnelle, à améliorer la prestation des services et à permettre aux organisations de demeurer au fait des nouveaux programmes et des nouvelles initiatives.
- Transport public pour les petites collectivités : un moyen clé de fournir des infrastructures de transport public aux petites collectivités consiste à faire en sorte que les options proposées soient accessibles, abordables et adaptées aux besoins.
- Ministre des Affaires rurales : certains participants ont mentionné qu'un poste de ministre représentant les intérêts ruraux devrait être créé au sein du gouvernement du Canada, ce qui mettrait davantage en lumière l'importance des questions rurales.
- Décideurs principaux à titre d'observateurs : la présence de cadres supérieurs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à la Conférence rurale nationale et aux activités du Dialogue rural, contribuerait à assurer une meilleure compréhension des questions rurales au sein des ministères.
- Partage des coûts plus équitable : les participants sont d'avis que le modèle existant, où les municipalités, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux partagent le coût des nouvelles infrastructures dans une proportion de 1/3, 1/3, 1/3, devrait être modifié du fait que de nombreuses collectivités ne disposent pas des ressources financières requises pour égaliser les contributions des autres ordres de gouvernement.
- Approche régionale commune : dans un contexte de collaboration entre des collectivités pour combler les besoins régionaux en matière

d'infrastructures, les participants sont d'avis qu'il est important d'évaluer les initiatives pour déterminer l'approbation de la collectivité en tenant compte des facteurs suivants :

- capacité financière;
- acceptation sociale;
- sensibilité aux facteurs environnementaux.

Autres commentaires

De plus, les participants ont recommandé que soit étudiée la possibilité que les collectivités soient représentées au sein des équipes rurales. Ils ont aussi recommandé que la phrase « politique d'inclusivité plutôt que politique de pure forme » soit mise de l'avant pour transmettre l'idée que la participation des collectivités doit être significative.

D. Jeunes

L'objectif de vouloir créer des collectivités rurales durables est profondément tributaire de la capacité des collectivités à faire participer les jeunes à leurs plans d'avenir. Les jeunes Canadiens et Canadiennes sont les chefs de file d'aujourd'hui et de demain. Ils apportent des perspectives nouvelles et les compétences dont ont grandement besoin les collectivités rurales, éloignées et du Nord pour faire face aux défis du XXI^e siècle.

Les collectivités rurales ont devant elles des défis et des possibilités qui sont en grande partie tributaires des décisions des jeunes. Les jeunes et les dirigeants des collectivités rurales ont établi que l'exode des jeunes, l'accès à l'éducation, la perception des jeunes, le leadership des jeunes et les jeunes à risque faisaient partie des questions les plus importantes concernant la jeunesse.

Présentateurs :

Marie-Ève Larocque, d'Embrun, en Ontario, et Vixn Przybysz, de Vernon, en Colombie-Britannique.

Initiatives communautaires

Les exemples ci-dessous ont été cités.

- Les jeunes au sein des conseils municipaux : dans le cadre de la première initiative, il s'agissait d'intégrer les jeunes à la vie démocratique et au développement économique de leurs collectivités rurales en les faisant participer activement au processus politique. Un certain nombre de jeunes ont été élus à des conseils municipaux au cours des dernières années.
- Justice pour les jeunes : Dans certaines régions rurales, dans le cadre du projet Justice pour les jeunes, ceux-ci déterminent les sentences appropriées qui devraient être imposées aux jeunes qui ont commis des délits mineurs au sein de leurs collectivités.
- Place aux jeunes : ce programme est axé sur les jeunes qui ont quitté leurs collectivités rurales dans le but de poursuivre des études postsecondaires dans les régions urbaines. Dans le cadre du programme, on fournit de l'aide pour élaborer des stratégies visant à inciter les jeunes à revenir, en faisant la promotion du potentiel économique des collectivités et des possibilités d'emplois existantes.
- Registre national agricole : dans le cadre de cette initiative, le Syndicat national des cultivateurs tient à jour une liste des emplois disponibles pour les jeunes ainsi qu'une liste des fermes mises en vente, d'où la phrase utilisée pour décrire le programme, « fermes sans jeunes agriculteurs et jeunes agriculteurs sans fermes ».

Facteurs de réussite

Les quatre facteurs clés de réussite ci-dessous ont été cités :

- Participation des jeunes à titre de partenaires égaux au processus de prise de décisions : une pleine participation au processus de prise de décisions signifie que les jeunes participent dès le début à toutes les étapes de la conception d'un projet.
- Reconnaissance de la contribution des jeunes : les participants ont souligné que les chances de réussite des projets communautaires pourraient être améliorées en faisant appel à la participation des jeunes, petite ou grande.
- Participation de l'ensemble de la collectivité aux projets des jeunes : les participants ont souligné que l'appui de la collectivité aux initiatives des jeunes est importante à leur réussite.
- La capacité des jeunes à communiquer ensemble et avec les membres de la collectivité : les participants ont souligné que l'accès aux outils de communication pour connaître et diffuser les renseignements sur les projets communautaires et autres sujets est important.

Que faire d'autre?

Les mesures ci-dessous ont été recommandées :

- Créer un environnement qui incite les jeunes à rester : les participants ont souligné qu'un meilleur accès aux ressources éducatives, comme les collèges, les universités ou l'apprentissage en ligne grâce à un accès à large bande, constitue une façon d'inciter les jeunes à demeurer au sein des collectivités rurales. Une autre approche serait de prendre des mesures incitatives de réduction de l'endettement scolaire des jeunes qui décident de retourner dans leurs collectivités rurales après avoir terminé leurs études.
- Assurer un financement stable aux organismes de jeunes pour les inciter à entreprendre des projets plutôt que des collectes de fonds : les participants

ont souligné que le temps que les organismes de jeunes consacrent à la collecte de fonds pourrait être utilisé à inciter les jeunes à participer aux initiatives communautaires.

- Fournir de bons renseignements sur les possibilités de scolarisation et d'emploi : souvent les jeunes ne sont pas conscients des nombreuses possibilités d'emploi qui existent dans les régions rurales. Par exemple, dans le cadre de divers stages d'apprentissage professionnel, les jeunes peuvent gagner un salaire, acquérir une expérience de travail et contribuer à la vie économique de la collectivité.
- Discuter et promouvoir d'autres définitions de la réussite : le changement d'attitude à l'égard de la réussite est vu comme un processus collectif à long terme. En définissant la réussite comme le fait de rester et d'aider les collectivités rurales à se développer, les jeunes qui choisissent de rester ne se sentiront pas inférieurs à leurs collègues des villes.
- Organiser des activités propices au rapprochement entre les générations afin de créer un sentiment d'appartenance à la collectivité : les participants ont souligné l'importance de créer une culture, un sens de la fierté, de saines attitudes, des relations et en bout de ligne des collectivités plus fortes à l'aide du mentorat et de l'encadrement.
- Inciter les entreprises à assumer des responsabilités à l'égard des jeunes : les participants ont souligné que ce n'est pas suffisant de se fier au gouvernement pour obtenir des fonds pour la formation ou pour attirer des travailleurs dans les régions rurales. Plutôt, les entreprises du secteur privé devraient assumer des responsabilités sociales à l'égard des jeunes et leur offrir une formation professionnelle. Bref, le partenariat public et privé en matière de formation devrait être redéfini.

Il n'est pas suffisant de compter sur le financement gouvernemental pour former ou attirer la main-d'œuvre dans les régions rurales. Les entreprises du secteur privé devraient exercer leur responsabilité sociale envers les jeunes et offrir de la formation axée sur les compétences.

E. Questions concernant le Nord

Le Nord du Canada, qui comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et la partie nord de la Colombie-Britannique, des provinces des Prairies, de l'Ontario, du Québec et du Labrador, est une vaste région qui englobe plus que la moitié du territoire du Canada, mais qui n'est habitée que par 2 p. 100 de sa population. La plupart des résidents du Nord vivent à l'intérieur de collectivités dont la population est inférieure à 1 000 personnes. Une grande partie de la population du Nord est autochtone, ce qui comprend les Premières nations, les Métis et les Inuits. Les autochtones représentent 23 p. 100 de la population du Yukon et 49 p. 100 de celle des Territoires du Nord-Ouest. Au Nunavut, 85 p. 100 de la population est composée d'Inuits.

Les collectivités du Nord font face plus ou moins aux mêmes défis que les collectivités rurales et éloignées dans d'autres régions du pays, soit l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la formation, l'accès au logement, les infrastructures inadéquates et la dépendance à l'égard des industries d'exploitation d'une seule ressource naturelle. Toutefois, dans le Nord, certains autres facteurs doivent être pris en compte comme l'isolement, le climat, la population clairsemée et les conflits entre les valeurs traditionnelles et modernes et les modes de vie.

L'accélération du développement des ressources qui s'est produit au cours des dernières années offre aux collectivités du Nord de nouvelles possibilités en matière d'emploi, de diversification économique et de conditions de vie. En même temps, les coûts environnementaux, sociaux et autres liés à ces projets comportent des conséquences réelles pour les résidents du Nord. Pour que le développement s'effectue de façon durable du point de vue social et environnemental, il faut une planification active et la participation des collectivités du Nord.

Les collectivités du Nord se heurtent à de nombreuses difficultés qui s'apparentent à celles avec lesquelles sont aux prises les collectivités rurales et éloignées des autres parties du pays. Dans le Nord toutefois, il faut en plus composer avec l'isolement, le climat, la faible densité de population ainsi qu'avec deux styles de vie qui s'entrechoquent, le traditionnel et le moderne.

Présentateurs :

Randy Cleveland, de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, et John Farinowsky, de Haines Junction, Yukon.

Défis qui attendent les collectivités du Nord

Lors de leurs discussions sur les questions concernant le Nord, les présentateurs ont jugé important de souligner certaines des circonstances et des conditions qui font l'unicité des collectivités du Nord. En premier lieu, du point de vue de la population, ils ont fait remarquer que si nous prenions les quelque 100 000 personnes qui vivent dans la région « rurale » de Thunder Bay et que nous la répartissions dans 75 collectivités sur la moitié du territoire canadien, nous aurions une idée de la dispersion de la population du Nord.

Les variations climatiques sont extrêmes. L'hiver, la température chute régulièrement à - 56° Celsius, mais peut atteindre + 43° Celsius, comme à l'été 2004 au Yukon. Du point de vue de l'environnement, les polluants industriels se retrouvent dans la viande de baleine et de caribou. L'incidence du changement climatique dans le Nord est de plus en plus évidente.

En ce qui a trait à l'environnement, on trouve maintenant des polluants industriels dans la viande de baleine et de caribou, et les répercussions du changement climatique se font de plus en plus sentir.

On assiste présentement à un changement rapide de la croissance à deux chiffres du produit intérieur brut des Territoires du Nord-Ouest. Les changements politiques se produisent aussi rapidement, de nombreuses collectivités ayant opté pour l'autonomie, alors que certaines autres ont opté pour une combinaison de revendications territoriales globales et de gouvernement public. Les défis particuliers ci-dessous ont été cités :

- Régionalisation et dissociation : plusieurs fois au cours des discussions pendant les ateliers concernant les questions du Nord, des participants se sont plaints que lorsque survient la régionalisation, les services et les organismes gouvernementaux sont concentrés dans des villes comme Whitehorse, ce qui oblige les résidents du Nord à parcourir de longues distances, souvent à un coût considérable, pour avoir accès à ces services. Les petites collectivités se sentent grevées lorsque le gouvernement fédéral transfère ses pouvoirs et ses responsabilités aux gouvernements territoriaux et que ces derniers les transfèrent à nouveau aux collectivités. D'après les participants, le problème réside dans le fait que les collectivités ne reçoivent pas des fonds suffisants pour s'acquitter de ce nouveau rôle. De même, les collectivités éloignées du Nord n'ont pas accès aux types de programmes et de services disponibles dans les régions urbaines.
- Les jeunes : les collectivités du Nord veulent que leurs jeunes continuent à fréquenter l'école le plus longtemps possible et qu'ils poursuivent des études post-secondaires, mais ils veulent aussi qu'ils reviennent dans leurs collectivités une fois qu'ils ont terminé leurs études.
- Insuffisance grandissante des services et des infrastructures : dans de nombreuses collectivités du Nord, en particulier au Nunavut, la croissance dépasse la capacité locale de fournir des infrastructures et des services (par exemple, égouts et eau).

Dans plusieurs collectivités du Nord, la croissance dépasse les capacités locales en matière d'infrastructures et de services.

- Rationalisation de la gouvernance (prise de décisions, échange de renseignements) : les participants ont souligné que, dans le cadre du processus d'approbation, il faut souvent consulter le personnel, ou obtenir l'approbation du personnel, des bureaux gouvernementaux situés dans d'autres localités. Cette façon de faire est très frustrante pour les résidants des collectivités éloignées qui ont de la difficulté à avoir accès à un bureau au sein de leur propre territoire. Il faut inciter tous les ordres de gouvernement à collaborer, à échanger des renseignements et à faire participer les collectivités locales aux prises de décisions.
- Relations de qualité (au sein et entre les collectivités) : les participants ont souligné qu'il était important que les résidants des collectivités du Nord travaillent ensemble. Les gouvernements municipaux et les Premières nations doivent avoir des objectifs communs au sein des collectivités et des régions.
- Accès aux possibilités : les possibilités pour les collectivités du Nord sont souvent limitées en raison du manque de capitaux, d'infrastructures, de compétences, de formation et de partenariats actifs. Par exemple, l'accès restreint au capital constitue un défi lorsqu'il s'agit de loger les gens adéquatement. Les participants ont fait remarquer que la construction d'une maison dans le Nord peut coûter entre 200 000 \$ et 400 000 \$, terrain non inclus, et les banques refusent souvent de la financer. Le fait que le réseau routier soit inadéquat signifie que les industries du Nord doivent se fier aux routes de glace saisonnières pour recevoir leurs approvisionnements, par exemple le carburant. Du point de vue de l'éducation, seul un quart de la population autochtone de plus de 25 ans a terminé une neuvième année. En dernier lieu, en raison du manque de stabilité politique due au transfert des pouvoirs fédéraux et au processus de règlement des revendications territoriales, il est difficile pour les collectivités du Nord d'établir des relations stables avant que ne soient définis les rôles, les responsabilités et les pouvoirs.
- Changements environnementaux : le réchauffement du globe devrait se manifester quatre fois plus rapidement et sévèrement dans le Nord que dans les autres parties du monde. Les gaz à effet de serre et la pollution industrielle ont tendance à finir leur trajet dans le Nord. L'appauvrissement des ressources doit être planifié afin que les collectivités sachent quoi faire lorsque les ressources s'épuiseront ou que d'autres options moins coûteuses seront trouvées.

Initiatives gagnantes

Les présentateurs ont présenté l'équation « défi et engagement signifient adaptation réussie » et ils ont donné les exemples ci-dessous d'initiatives gagnantes dans six catégories :

- Collaboration, partenariat et pouvoir d'association : les services aux aînés des Premières nations et des représentants de la ville de Haines Junction a été cité en exemple. Trois collectivités des Premières nations et la ville de Haines Junction, situées dans un périmètre de 50 kilomètres au Yukon, ont approché individuellement le gouvernement en vain pour construire des complexes pour personnes âgées. Toutefois, quand les chefs et le maire des quatre collectivités ont approché le ministre ensemble, la porte s'est ouverte pour discuter des possibilités de partager les complexes. De même, en Colombie-Britannique, en tenant compte de l'aspect concurrentiel de l'utilisation des terres pour le tourisme et la foresterie, les participants ont convenu qu'il était important de faire participer toute la population d'une région à l'élaboration d'un plan définissant ce que veut la collectivité. D'après eux, ces décisions ne devraient pas être prises uniquement par les administrations municipales.

- Programme pour garder les jeunes : Dans le cadre du Northern Graduate Program (programme du Nord pour les diplômés), dans les Territoires du Nord-Ouest, on offre des possibilités d'emploi aux étudiants de dernière année pour les aider à acquérir de l'expérience dans leur domaine d'études. Les participants ont souligné l'importance de s'assurer que les programmes éducatifs dans le Nord continuent à faire une place au contenu autochtone. Le gouvernement du Nunavut a le mandat d'intégrer les connaissances traditionnelles inuites dans la prestation des programmes et des services et de s'assurer que les politiques et pratiques sont conformes aux croyances, aux coutumes, aux valeurs et à la langue de la population inuite.
- Reconnaître l'expertise locale dans les prises de décisions : dans les Territoires du Nord-Ouest, les conseils environnementaux communautaires tiennent compte des connaissances « écologiques » traditionnelles en assumant localement la responsabilité des plans de gestion de l'environnement et en surveillant les effets du développement et du changement climatique dans leur habitat.
- Tirer parti des actifs et des avantages : l'exemple de Sault Ste. Marie qui a su créer une industrie axée sur les centres d'appel démontre comment une collectivité en transition peut, après s'être auto-évaluée, passer de l'état de victime à celle de maître de son destin.
- Utiliser l'information et la technologie des communications : de plus en plus d'universités du Sud offrent des cours dans les collèges du Nord. La création d'une Université de l'Arctique virtuelle et d'une coopérative de collègues, le fait que des universités et d'autres organismes veulent fournir une éducation supérieure et s'intéressent à la recherche dans le Nord, tout cela forme une

dimension circumpolaire. Ces exemples, ainsi que les services de vidéoconférence et de télé-santé, démontrent comment la technologie peut être utilisée pour atténuer les effets de l'isolement.

- Le rôle des institutions « fondées dans le Nord » dans le renforcement des capacités : la School of Community Government (école de gouvernance communautaire), des Territoires du Nord-Ouest, offre des cours de gouvernance aux collectivités. La bonne gouvernance constitue un élément essentiel du renforcement des capacités dans le Nord.

Que faire d'autre?

Les participants ont recommandé que les collectivités et les gouvernements prennent les mesures supplémentaires ci-dessous dans le Nord :

- Élaborer des politiques et des mesures incitatives pour favoriser la création d'emplois et d'entreprises.
- Pour aider à résoudre le problème du manque de médecins et de personnel infirmier dans le Nord, le gouvernement pourrait accélérer l'accréditation des professionnels de la santé. Les participants ont proposé que les travailleurs de la santé soient accrédités plus rapidement s'ils acceptent de travailler pendant deux années dans le Nord.
- Le fait d'offrir des incitatifs financiers réservés présentement aux universités à plusieurs autres établissements éducatifs, comme les écoles de métiers, rendrait l'éducation postsecondaire plus accessible et plus abordable. Les participants ont proposé qu'au Nunavut les cours collégiaux en finance et en administration offerts aux dirigeants des municipalités et des Premières nations soient donnés partout dans le Nord.

- Accélérer le transfert des pouvoirs et des ressources :
 - revendications territoriales;
 - autonomie gouvernementale;
 - statut de province pour les Territoires.
- Le fait de confier le processus de prise de décision et d'approbation à un seul organisme de type « guichet unique » faciliterait le démarrage d'entreprises dans le Nord.
- Favoriser les programmes d'études axés sur l'emploi et la formation dans les métiers.
- Adapter les programmes de financement nationaux aux besoins du Nord.
- Favoriser une meilleure compréhension du Nord.
- Tirer parti de l'Année polaire internationale en 2007.
- Promouvoir la fierté au sein des collectivités du Nord.
- Pour des collectivités en santé, il faut des gens en santé : la création de collectivités en santé dans le Nord demande d'avoir recours à un ensemble de mesures, une de ces mesures importantes étant la nécessité d'éliminer les incapacités engendrées par le syndrome d'alcoolisation fœtale.

Afin de pallier la pénurie de médecins et d'infirmiers et infirmières dans le Nord, il a été suggéré d'accélérer le processus de reconnaissance des compétences pour les travailleurs de la santé qui acceptent de travailler dans le Nord pendant deux ans.

Commentaires supplémentaires en plénière

Un participant de Kirkland Lake, dans le nord ouest de l'Ontario, a mentionné que les collectivités dans sa région sont touchées par l'exode de leur population et par une économie en décroissance. D'après lui, cette situation est due en grande partie aux décisions prises par les gouvernements centraux et la majorité urbaine, par exemple, la décision de fermer des entreprises prospères existantes. De nouveaux règlements, comme ceux sur l'eau mis en vigueur à la suite de la tragédie de Walkerton, provoquent la fermeture de certaines entreprises. Les gens du Nord doivent se tenir debout et résister à l'imposition de règles stupides.

Un participant du Yukon a parlé de l'argent provenant des ressources du Nord qui s'écoule vers le Sud. Il a cité en exemple le pipeline de l'Alaska et le fait que les Premières nations sur les terres desquelles il passe n'en retirent aucun revenu.

Une participante a souligné l'importance d'avoir recours au modèle des coopératives pour que les collectivités rurales et du Nord puissent contrôler « au moins une partie de leur économie ». Les coopératives ont grandement besoin d'aide, même si ce type d'entreprise est une réussite depuis plus de 150 ans.

7 **Rapport du Forum des jeunes**



Le Forum des jeunes s'est tenu le jeudi 21 octobre. Environ 60 jeunes de partout au Canada ont eu des discussions animées. Les jeunes ont apprécié le fait de pouvoir s'exprimer sur de nombreux sujets. Ils ont aussi été en mesure de mieux comprendre le défi que pose la pondération des priorités communautaires au cours d'une séance d'apprentissage interactive intitulée « Bâtir votre collectivité idéale ». Ils étaient fiers que le Forum ait été organisé pour et par les jeunes, dans le cadre du Réseau national de la jeunesse rurale qui devient de plus en plus le porte parole assuré et légitime de la jeunesse rurale canadienne.

Les jeunes ont reconnu le fait qu'ils sont souvent forcés de quitter les régions rurales pour poursuivre des études postsecondaires. Ils ont fait remarquer que les étudiants ruraux accumulent souvent des dettes importantes et qu'un grand nombre d'entre eux ont de la difficulté à trouver un travail pouvant les inciter à retourner dans leurs collectivités. Ils ont souligné le fait que les Territoires du Nord Ouest ont mis en œuvre un programme dans le cadre duquel la dette d'un étudiant est diminuée de 4 000 \$ par année vécue dans la collectivité locale après la fin des études. Le Québec a mis en œuvre un programme semblable.

Les étudiants des régions rurales ont souvent d'importantes dettes d'études et beaucoup d'entre eux ont de la difficulté à se trouver du travail dans leur collectivité.

Andy Mitchell, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, en compagnie de représentants du Réseau national de la jeunesse rurale.

Du fait que souvent les diplômés récents prennent racine à long terme dans les collectivités où ils ont commencé à travailler, les participants ont mentionné qu'un investissement à court terme peut rapporter des dividendes pendant une génération ou plus à l'avenir. Les jeunes sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait créer un programme semblable afin d'inciter les jeunes à retourner et à s'installer dans les collectivités rurales et du Nord.

Les jeunes sont préoccupés par les questions commerciales d'actualité, comme celles du bois d'œuvre et de l'ESB. Ils aimeraient que des investissements soient faits pour aider à diversifier l'économie des collectivités rurales afin qu'elle ne soit pas entièrement tributaire des secteurs des ressources naturelles pour ce qui est des possibilités d'emploi. Les jeunes ont demandé que des engagements à long terme soient pris pour la mise en œuvre de programmes dotés de critères de financement précis afin que les collectivités puissent concentrer leurs efforts à la poursuite du progrès plutôt qu'à chercher à comprendre les modèles de financement. Ils aimeraient que les mesures de soutien soient améliorées en ce qui a trait à la mise en œuvre et au suivi de tout nouveau programme créé.

Les jeunes veulent s'impliquer davantage dans leurs collectivités, mais il faut les aider à le faire. Ils aimeraient que leur opinion soit entendue et respectée et que leur potentiel soit reconnu. Dans ce contexte, ils sont d'avis que les collectivités rurales devraient être plus proactives dans le développement du leadership et offrir aux jeunes des possibilités de s'impliquer dans la collectivité. Ils ont demandé à tous les participants, lorsqu'ils retourneront dans leurs collectivités, d'informer les jeunes de l'existence du Réseau national de la jeunesse rurale.

Les jeunes veulent participer davantage au développement de leurs collectivités, mais pour cela ils ont besoin de soutien.

Le Secrétariat rural aimerait souligner la contribution de Stephanie Maynard, de Karen Heisler, d'Amy Higgins, de Chad Anderson et de Heather Weber à la planification et à la tenue du Forum des jeunes.

8 **Rapport du Comité consultatif sur les questions rurales**

La D^{re} Teresa MacNeil a parlé au nom du Comité consultatif sur les questions rurales. Elle a présenté les membres du Comité présents à la conférence et elle a donné un aperçu des travaux effectués depuis la création du Comité en avril 2002.

Le Comité est composé de seize membres qui proviennent des régions rurales de partout au pays et qui conseillent le secrétaire parlementaire sur les questions de politiques publiques qui touchent les populations des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

Le Comité tient des réunions, des téléconférences et des consultations électroniques selon les besoins. Ses sous comités se penchent sur des questions comme la recherche rurale, l'Accord de Kyoto et le Canada rural, et le renforcement des capacités des collectivités.

La porte parole du Comité a souligné la complexité du Canada rural, un seul modèle ne convient pas à tous, et elle a déclaré que le grand défi que doivent relever les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural est celui de trouver des solutions intéressantes adaptées aux collectivités. Elle a mentionné que des recherches doivent être effectuées dans des domaines comme l'interdépendance rurale urbaine, la taille des populations rurales, les nouvelles bases économiques des régions rurales et la définition de ce qui **constitue** la ruralité, afin d'être en mesure de relever avec succès ce défi.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les activités du Comité et sur les questions et les défis qu'il a examinés en consultant le *Rapport du Comité consultatif sur les questions rurales rédigé en prévision de la troisième Conférence rurale nationale*, disponible à l'adresse suivante : www.rural.gc.ca.

9

Prix des jeunes leaders du Canada rural

Les Prix des jeunes leaders du Canada rural ont été créés par le gouvernement du Canada afin de reconnaître les jeunes Canadiens et Canadiennes ruraux qui mettent leur enthousiasme, leur énergie et leurs compétences au service de leurs collectivités. Les prix sont décernés dans trois catégories, soit l'innovation, le leadership et le partenariat.

Le Prix de l'innovation est remis au candidat qui a fait une contribution remarquable à une collectivité rurale, éloignée et du Nord en lançant une initiative novatrice et d'avant garde. Dans le cas du leadership, le candidat doit avoir fait preuve d'un esprit de leadership et avoir dirigé un ou des groupes dans le cadre d'un projet ayant engendré d'importantes retombées pour sa collectivité. Dans le cas du partenariat, le candidat doit avoir contribué de façon remarquable à créer, à favoriser ou à renforcer un partenariat.

Les Prix des jeunes leaders du Canada rural ont été créés en octobre 2003 et les premiers récipiendaires ont reçu leur prix le soir du 22 octobre 2004, dans le cadre de la Conférence rurale nationale. Au cours de la cérémonie de remise des prix, on a annoncé que les mises en candidature pour la deuxième année pouvaient maintenant être présentées.

Récipiendaire du Prix de l'innovation : **Jim Rutten, de Lake Ainslie, en Nouvelle Écosse**

Lorsque Jim Rutten a appris que 95 p. 100 des aliments dans les magasins du cap Breton provenaient de l'extérieur de la région, il a décidé de remédier au problème en suscitant un regain d'intérêt pour l'agriculture au sein de la collectivité. Il a proposé

comme solution que les producteurs agricoles, les transformateurs, les restaurateurs et les consommateurs s'impliquent dans un processus visant à valoriser davantage leur travail et à promouvoir les produits agricoles locaux.

M. Rutten a adopté une approche novatrice qui consiste à informer la collectivité et à promouvoir la diversification de l'agriculture et les aliments sains. En organisant une série d'ateliers, une foire alimentaire et un nouveau marché fermier, il souhaite faire renouer les jeunes avec la terre et sensibiliser davantage la population à l'importance de consommer des produits frais.

Récipiendaire du Prix de leadership :

Corey T. Parsons, de Fortune, à Terre Neuve-et-Labrador

Corey Parsons personnifie l'esprit de leadership dans sa ville natale. La passion de Corey Parsons pour sa collectivité et ses citoyens l'a incité à tirer parti de ses compétences en leadership en vue de trouver de nouvelles ressources et de nouveaux partenaires pour les gens de la région.

Les efforts de Corey Parsons ont incité les membres de sa collectivité à acquérir de nouvelles connaissances et à améliorer leurs compétences, et ils ont permis de créer de nouvelles possibilités d'emploi. Son travail remarquable a également attiré des investissements de près de 750 000 \$ dans l'économie locale et permis de créer plus de 70 emplois à temps partiel et au delà de 25 000 heures de travail.

Le dévouement de Corey Parsons a permis d'injecter près de 750 000 \$ dans l'économie locale, en plus de créer plus de 70 emplois à temps partiel et de fournir au-delà de 25 000 heures de travail.



Ayant compris que les collectivités rurales font face à des défis particuliers, il a également dirigé l'organisation d'une série d'ateliers et de réunions publiques très populaires portant sur divers sujets, notamment les questions touchant les personnes âgées et le vandalisme. Son désir d'améliorer la qualité de vie des citoyens de la collectivité a fait de lui la personne tout indiquée pour coordonner des activités spéciales comme le carnaval d'hiver, le festival d'été, les fêtes au bord de l'eau, l'exposition automnale et le *Targa Newfoundland Car Challenge*.

Grâce à ses compétences, à sa participation à la vie communautaire et aux activités qu'il a lancées, il est devenu une source d'inspiration pour ses concitoyens qui, à son exemple, cherchent maintenant à développer leur sens de l'initiative et à le démontrer, ainsi qu'à exploiter pleinement leur potentiel.

Réципиентаire du Prix de partenariat : Jason Mandes, de Flin Flon, au Manitoba

Depuis trois ans, Jason Mandes travaille avec le *People First Group*, un programme d'intégration dans la collectivité de personnes ayant une déficience développementale. Cette période lui a permis d'apprendre la valeur des modèles de rôle positifs et du développement communautaire.

Il fait participer les membres du *People First Group* à l'organisation du hockey bénéfique, que ce soit pour la vente de billets, le contrôle des billets à l'entrée ou l'accueil des spectateurs à la porte. Au cours des trois dernières années, le hockey bénéfique a permis de recueillir 1 200 \$ pour financer la participation à des conférences à l'extérieur de la

Le secrétaire parlementaire Wayne Easter, en compagnie des réципиентаires des Prix des jeunes leaders du Canada rural. De gauche à droite : Jim Rutten, Corey Parsons et Jason Mandes.

ville. M. Mandes continue de créer des partenariats communautaires en organisant des activités qui profitent autant aux particuliers qu'à l'ensemble de la collectivité. Au début de la dernière saison, l'équipe a décidé d'organiser une collecte d'aliments appelée « Goals for Cans », au cours de laquelle l'équipe donnait une boîte de conserve pour chacun des buts qu'elle concédait à l'adversaire. La banque alimentaire « Lord's Bounty » a ainsi reçu 120 boîtes de conserve à la fin de la saison.

Le *People First Group* compte environ 30 membres de la région de Flin Flon qui ont une déficience développementale comme le syndrome d'alcoolisation foetale, le syndrome de Down ou une infirmité motrice cérébrale.

Le Secrétariat rural aimerait remercier les concepteurs Chris Cooper et Shawn Sinclair pour avoir créé le Prix commémoratif; la Mountain Equipment Coop (MEC) pour avoir offert des prix aux réципиентаires; et Jennifer Rooke du Réseau national de la jeunesse rurale pour avoir participé à la préparation de l'exposé sur les petites villes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Prix des jeunes leaders du Canada rural, veuillez visiter le site Web du Partenariat rural canadien à l'adresse suivante : http://www.rural.gc.ca/dialogue/youth/article_f.phtml.

10 Dispositif de la tortue

Le dispositif de la tortue a permis aux participants d'exprimer leur opinion, de poser des questions et de dialoguer ouvertement avec le secrétaire parlementaire, l'honorable Wayne Easter. Les participants ont formulé différents commentaires sur le coût élevé du transport aérien au Nunavut en passant par la nouvelle politique nationale d'aide à l'enfance qui, selon eux, devrait s'appliquer à tous les enfants et à toutes les familles, y compris aux enfants et aux familles qui vivent dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord.

Les participants ont exprimé librement leur opinion et M. Easter leur a répondu. Il a souligné le fait que le gouvernement du Canada s'est engagé à tenir compte des opinions des citoyens ruraux lors de l'élaboration de politiques, de programmes et de services nouveaux. Il a aussi mentionné que le Dialogue rural, auquel ont participé plus de 16 500 Canadiens et Canadiennes depuis 1998, sera maintenu, mais il a ajouté qu'après la conférence de Red Deer il faudra analyser si la tenue d'une conférence nationale constitue la meilleure façon d'obtenir des commentaires ou si les Canadiens et Canadiennes en milieu rural bénéficieraient davantage de la tenue d'activités régionales plus près de leur lieu de résidence.

Les points ci-dessous ont été discutés lors du dispositif de la tortue :

- Les petites collectivités, en quête de données, de renseignements et de bons modèles pour la recherche axée sur le milieu rural, devraient consulter la section « Recherche et analyse rurales » du site Web du Partenariat rural canadien (PRC) à l'adresse suivante : http://www.rural.gc.ca/research/research_f.phtml. La Direction de la recherche et de l'analyse du Secrétariat rural est consciente que les universités et autres

organismes de recherche ne collaboreront pas nécessairement de leur propre chef et que des mesures doivent être prises pour les inciter à inclure une dimension englobant les collectivités rurales, éloignées et du Nord. C'est pourquoi la Direction a entrepris de créer le Réseau de recherche rurale. Une autre bonne source pour obtenir des renseignements sur le renouveau rural, le développement communautaire et les sources de financement est le Service canadien de l'information rurale (SCIR). Le SCIR est la plaque tournante de l'information concernant le Canada rural. On peut y avoir accès par le truchement du site Web du PRC à l'adresse suivante : http://www.rural.gc.ca/cris/about_f.phtml ou par téléphone au numéro sans frais : 1 888 757 8725. En partenariat avec le Secrétariat rural, Statistique Canada est à se doter d'une capacité de recherche rurale. Elle reconnaît que la grande majorité des recherches entreprises par le secteur public ne tient pas compte des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

- Un participant a mentionné que le Secrétariat rural a un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de s'assurer que les initiatives régionales reçoivent un financement rationnel et stable. Le gouvernement fédéral s'est engagé à utiliser la « Lentille rurale » pour toutes ses initiatives nouvelles ou renouvelées. Le Secrétariat rural, par le truchement de mesures de sensibilisation et de persuasion morale, s'engage à travailler avec ses partenaires fédéraux pour que ces derniers tiennent compte des questions rurales dans leurs politiques et programmes. La Lentille rurale contribue à faire ressortir le potentiel rural et/ou les effets réels sur les collectivités et les citoyens en milieu rural. Dans le cas des garderies, la Lentille rurale devrait servir à faire ressortir les occasions particulières

où des stratégies seraient utiles pour s'assurer que la politique en matière de garderie s'applique à tous les enfants et à toutes les familles au Canada, y compris aux enfants et aux familles qui vivent dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord.

- Un participant a félicité le gouvernement fédéral pour avoir élaboré le Cadre national de politique rurale. Il s'est dit d'accord avec l'objectif d'assurer une durabilité et une viabilité à long terme aux collectivités afin qu'elles puissent créer un environnement où des possibilités économiques et sociales s'offrent à leur population.
- Un autre participant a parlé des problèmes auxquels font face les personnes handicapées vivant dans les collectivités rurales et de ceux auxquels font face les collectivités lorsqu'elles veulent accommoder ces personnes.
- Les participants ont convenu que le modèle coopératif et les coopératives ont un rôle à jouer pour solutionner certains problèmes auxquels font face les collectivités rurales. Ils ont mentionné que l'Initiative de développement coopératif constituait une importante ressource pour effectuer des recherches et concevoir des moyens d'utiliser ce modèle novateur. (http://www.agr.gc.ca/policy/coop/information_f.phtml.)

Le Secrétariat rural utilise la Lentille rurale pour intégrer les besoins des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et éloignées aux nouvelles politiques et aux nouveaux programmes et règlements.



Les échanges ont été très dynamiques lors de la troisième Conférence rurale nationale de Red Deer en Alberta, tant dans les ateliers que dans les « dispositifs de la tortue ». Ici des participants discutent d'une des nombreuses questions soulevées par les délégués.

- Les participants ont mentionné la Stratégie nationale pour la prévention du crime pour contrer les problèmes liés au suicide des jeunes et à l'estime de soi. La Stratégie nationale pour la prévention du crime porte sur les facteurs qui engendrent des risques pour la personne, comme la violence familiale, les problèmes scolaires et l'abus de drogues. M. Wayne Easter a fait remarquer que lorsqu'il a occupé le poste de solliciteur général du Canada, il a eu recours à certaines stratégies visant à renforcer et à maintenir l'estime de soi chez les jeunes des écoles secondaires. (www.prevention.gc.ca.)
- Les discussions sur la mise en œuvre d'un programme national de garderie ont permis d'expliquer que la Lentille rurale constitue un outil du Partenariat rural canadien, en particulier, d'expliquer comment le Secrétariat rural utilise cet outil pour tenir compte des besoins des Canadiens et des Canadiennes vivant dans des collectivités rurales et éloignées lors de l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes et règlements.

- Un jeune participant a mentionné que le leadership se manifeste de nombreuses façons. Le Secrétariat rural tentera de déterminer la meilleure façon de venir en aide aux jeunes chefs de file afin qu'ils continuent à changer les choses dans leurs villes natales. Il continuera à consulter les jeunes Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural afin de déterminer les problèmes clés auxquels font face les jeunes dans les collectivités rurales.
- Les participants ont mentionné que l'accès aux réseaux à large bande permettra aux Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural d'avoir accès aux soins de santé, à l'éducation et à un environnement commercial concurrentiel. Reconnaissant le fait que de nombreuses collectivités n'ont pas accès aux réseaux à large bande, un jeune participant a demandé ce qu'il advenait du Projet pilote de développement de réseaux à large bande pour les collectivités rurales et du Nord. On lui a répondu que les travaux ont débuté et que le financement de 105 millions de dollars a été réparti en deux étapes, la première pour l'élaboration de plans d'affaires et la seconde pour la mise en œuvre de l'infrastructure.
- Les participants à la séance ont mentionné à l'unanimité qu'on devrait mettre davantage d'accent à faire connaître les interdépendances entre l'économie rurale et l'économie urbaine.

Il faudrait mettre davantage l'accent sur la sensibilisation par rapport à l'interdépendance des économies rurales et urbaines.

11

Conclusions et prochaines étapes

La troisième Conférence rurale nationale avait pour objectif de déterminer et de promouvoir des mesures qui contribueront à faire des collectivités rurales au Canada des entités dynamiques et durables. Les mesures de suivi seront prises au sein des collectivités alors que les particuliers et les organismes donneront suite aux renseignements et aux idées qu'ils auront obtenus et aux relations qu'ils auront nouées à Red Deer.

Du point de vue du gouvernement, la Conférence rurale nationale 2004 lui aura permis de repenser et de valider les perspectives et les priorités utilisées dans le cadre des initiatives existantes et futures. Trois grands thèmes étaient à la base des messages transmis lors de la troisième Conférence rurale nationale, soit :

- le renforcement des capacités des collectivités est très important;
- la nécessité de faire en sorte que toutes les collectivités rurales, éloignées et du Nord aient un accès juste et équitable aux ressources gouvernementales;
- l'importance que revêt la collaboration au sein et entre tous les ordres de gouvernement et entre les gouvernements et les groupes communautaires.

Ces messages influenceront sur les mesures que prendront à l'avenir les gouvernements à l'égard des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

Renforcement des capacités des collectivités

Les besoins diffèrent d'une collectivité à l'autre, non seulement en matière de financement, mais aussi en ce qui a trait à la collaboration entre les divers groupes, à la création de relations et à la gestion des réseaux. Certaines collectivités disposent de meilleurs outils que d'autres pour créer des partenariats. Certaines collectivités sont plus tributaires des gouvernements que d'autres pour renforcer leurs capacités et certaines collectivités progressent très bien, mais elles cherchent à obtenir des outils supplémentaires pour progresser encore plus.

- Le Secrétariat rural s'est engagé à discuter de ce qui a été dit à la conférence avec la population et les collectivités rurales, et avec les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- Le gouvernement du Canada, par le truchement du Secrétariat rural, s'est engagé à continuer de travailler étroitement avec les représentants de toutes les provinces et de tous les territoires afin d'élaborer un cadre national de politique rurale qui tiendra compte des différentes réalités rurales et de la nécessité d'adopter une approche souple pour trouver des solutions locales aux problèmes locaux.

Lors de la conférence, les participants ont dit que les collectivités veulent avoir accès aux données de recherche pour prendre des décisions, de même qu'aux outils d'analyse et de soutien.

- Le Secrétariat rural continuera de travailler à la mise au point d'une base de données sur l'information rurale et d'un répertoire des services et programmes.

Les collectivités aimeraient avoir à leur disposition des données de recherche pour la prise de décision, ainsi que des outils d'analyse et autres types de soutien.

Accès juste et équitable aux ressources gouvernementales

Les collectivités n'ont pas la même capacité pour demander et obtenir un financement de la part des gouvernements. Il est évident que les collectivités rurales s'attendent à être traitées équitablement, de façon à ce que toutes, quelle que soit leur capacité, soient en mesure d'avoir accès aux ressources gouvernementales.

Les gouvernements doivent continuer à répertorier soigneusement les ressources, à évaluer avec rigueur les résultats des politiques et à diffuser proactivement les pratiques exemplaires et les leçons apprises. Nous devons aussi nous efforcer à équilibrer nos besoins en matière de rapports et d'avoir une approche qui tient compte des besoins des collectivités.

- Le Secrétariat rural continuera de faciliter l'accès à l'information et la recherche et à assurer la coordination entre les gouvernements et les collectivités pour fournir outils et soutien aux collectivités.
- Le Secrétariat rural s'est engagé à poursuivre le dialogue avec les Canadiens et les Canadiennes vivant dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord à propos des défis et des problèmes auxquels ils font face.

Il est clair que les collectivités rurales s'attendent à être traitées de façon équitable et elles doivent pouvoir avoir accès aux ressources gouvernementales, peu importe leurs capacités.

Collaboration au sein de tous les ordres de gouvernement et entre ceux-ci et entre les gouvernements et les collectivités

Les participants à la conférence ont dit clairement que les ministères gouvernementaux et les différents ordres de gouvernement doivent collaborer. Lors de certaines activités précédentes dans le cadre du Dialogue rural, les citoyens et les citoyennes ont dit aux gouvernements qu'il était temps qu'ils travaillent ensemble. Les participants à la conférence ont confirmé que cela constituait toujours une priorité pour les collectivités rurales.

- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent à l'élaboration d'un cadre national de politique rurale axé sur le renforcement des capacités des collectivités, le renouvellement des assises sociales et économiques des collectivités et l'accroissement de la collaboration intergouvernementale en matière de planification communautaire, de fixation des priorités et de conception de programmes.
- La consultation et la participation au sein des collectivités sont essentielles au succès des initiatives rurales de développement.

La troisième Conférence rurale nationale a joué un rôle important en tant que forum favorisant le dialogue et l'échange parmi les citoyens et citoyennes vivant en milieu rural, les représentants des organismes clés participants et les gouvernements. Elle a donné l'occasion aux participants de faire connaître leurs opinions, de souligner les mesures qui réussissent au sein des collectivités rurales et de parler de ce qui peut être fait pour assurer un avenir durable. Il est à espérer qu'elle a aussi servi de catalyseur en mettant en communication les personnes qui possèdent des connaissances, des outils et des ressources qui seront utilisés pour transformer les problèmes en possibilités nouvelles pour les Canadiens et les Canadiennes des collectivités rurales, éloignées et du Nord.